

Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MB401 Anglais			
Code	TEFB1M01	Caractère	Optionnel
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Anglais	

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "anglais" a pour objectif d'amener les étudiants à posséder un bagage grammatical et lexical avancé en anglais relatif à la vie quotidienne en entreprise et en anglais scientifique et technique, en particulier dans leur domaine de spécialisation.

Les quatre compétences langagières seront entraînées, l'accent sera mis sur la capacité des étudiants à exercer et améliorer leur aptitude à communiquer, notamment dans le cadre de présentations orales.

Des activités participant à la préparation au TOEIC (listening and reading), organisé en Master 2, seront incluses dans le cours.

Des projets multidisciplinaires entre le cours d'anglais et des cours de matière seront réalisés.

Les séances se feront en mode présentiel et/ou distanciel pour satisfaire aux exigences sanitaires liées au Covid-19.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Concevoir et gérer des projets de recherche appliquée**

2.1 Réunir les informations nécessaires au développement de projets de recherche

Compétence 4 **S'intégrer et contribuer au développement de son milieu professionnel**

4.5 Élaborer une stratégie de communication

Compétence 6 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**

6.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics

6.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra être capable de:

- à l'oral : pour des **interventions préparées**, exprimer toutes ses idées de façon fluide et avec peu d'hésitations, d'utiliser un vocabulaire varié et presque toujours adéquat. L'étudiant fera peu de fautes de grammaire et de syntaxe graves et aura une bonne prononciation, intonation et communication (attitude, gestuelle, conception et exploitation de support).

La performance orale révélera la capacité à se préparer de façon appropriée. Dans les **interventions spontanées**, la communication doit se faire efficacement, avec une certaine indulgence par rapport aux exigences énoncées ci-

dessus.

- à l'écrit: Exprimer clairement son message de façon structurée, employer le vocabulaire spécifique adéquat, ainsi qu'une bonne maîtrise de la grammaire et de la syntaxe de base. La préparation à la production écrite révélera la capacité à utiliser les outils utiles et pertinents auxquels une sensibilisation a été faite pendant les cours.

Quant au niveau de langue, l'étudiant devra démontrer, tant du point de vue du vocabulaire que des structures grammaticales et syntaxiques, un niveau plus pertinent dans les domaines professionnel et technique abordés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEFB1M01A Laboratoire d'anglais 30 h / 2 C (opt.)

Contenu

- vocabulaire et compétences relatives à la vie professionnelle.
- vocabulaire à orientation scientifique technique.
- recherche bibliographique
- compétences liées à la communication
- réalisation de plusieurs supports multimedia.
- synthèse et vulgarisation d'un sujet technique.
- collaboration active dans un groupe.
- gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail.

Démarches d'apprentissage

Séquences d'apprentissage en classe et en ligne avec théorie, exercices et pratique

Rédaction d'articles, d'emails, de son CV,

Travail en autonomie et en groupe

Activités d'expression orale, avec accent sur la communication (notamment dans le cadre de projets multidisciplinaires) Exploitation de vidéos et de textes

Evaluation par les pairs

Tables de conversation

Préparation et conseils pour la partie « anglais » des projets multidisciplinaires

Jeux et laboratoire de langues (selon évolution de la situation sanitaire)

Dispositifs d'aide à la réussite

Echéances claires avec tâches intermédiaires pour une progression harmonieuse dans le cours et dans les projets

Supervision régulière de l'évolution de l'étudiant grâce aux interactions en direct,

Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté

Conseils et exercices supplémentaires pour les étudiants en difficulté

disponibilité de l'enseignante pour répondre aux questions également via Teams.

Feedback de l'enseignante

Sources et références

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire au TOEIC avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010.

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008.

Vidéos à connotation techniques telles que celles proposées, entre autres, par le National Geographic ou la chaîne How Science Works.

Articles à connotation technique (Science Daily, New Scientist, the Guardian, Science News for Students,...)

tutoriels en ligne

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diverses ressources centralisées sur la plateforme ConnectED :
Notes de cours
Séquences d'apprentissage créées en ligne
Articles de presse et vidéos à caractère scientifique et général
Activités d'apprentissage sur Wallangues
- Teams

4. Modalités d'évaluation

Principe

- **Evaluation continue (30% non rattrapable)**

Le calcul de l'évaluation continue se fera sur la qualité, la régularité du travail fourni, ainsi que sur la progression de l'étudiant. Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement. L'évaluation continue consistera en la prise en compte d'une sélection de ce travail journalier. Celui-ci étant essentiel dans la progression de l'étudiant, Les travaux d'évaluation continue doivent être fournis à une échéance fixée et ne seront pas rattrapables ultérieurement.

- **Interrogation(s) (20%)**

- **Projets (50%)** dans le cadre de collaborations entre le cours d'anglais et des cours de matière .
Récupérable selon modalités spécifiques au Q3.

La participation à toutes les parties de l'évaluation et la réalisation de tous les travaux est obligatoire.

Au Q3, la pondération reste la même. Peuvent être rattrapés : la ou les interrogation(s) en lien avec le vocabulaire professionnel et la partie "projet" en fonction des activités rattrapables en échec.

Si la situation sanitaire impose le passage en distanciel, les interventions orales se feront via teams ou par enregistrements. L'interrogation écrite en cours de Q2 fera l'objet d'une demande de dérogation pour être réalisée en présentiel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int + Prj	100	Evc	30
Période d'évaluation					Exe + Exo	70

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas de non participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours d'anglais lors d'une année antérieure représentera l'évaluation de l'année en cours selon les modalités de cette même année en cours.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la

direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est toutefois disponible pour fournir des éclaircissements en français si nécessaire. La langue d'évaluation est l'anglais.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).